

SEANCE DU 19 juin 2024 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

19 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Mariel Martin Béatrice Réhor Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa	Viviane Bécart Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Ghislaine Eynard Nathalie Runser Jean Benat
0 procuration			
4 absents	Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier	Jennifer Bremond Richard Giner	
Secrétaire de séance	Jean-Antoine Espinosa		
Délibération	19.06.16		
Objet :	Adhésion à l'Association des Petites Villes de France		
Rapporteur	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte	9.1		

L'Association des Petites Villes de France (APVF) est une association qui fédère depuis 1990 les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants. Elle compte aujourd'hui plus de 1 200 adhérents dans tous les départements de France.

L'APVF donne du poids aux petites villes, fait entendre leurs revendications en tenant un discours constructif. Depuis sa création l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires en menant un lobbying actif à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la Presse et des instances clés du monde territorial. Elle défend les petites villes, assure leur promotion et leur visibilité.

Elle est également une ressource au service des élus pour les accompagner dans la gestion quotidienne de leurs missions communales ou intercommunales.

Pour l'année 2024, le coût de l'adhésion est fixé à 0.11€ par habitant auquel s'ajoute l'abonnement à la revue « La Tribune des Petites Villes » qui s'élève à 30.63€ TTC.

Considérant l'intérêt pour la commune de Caderousse d'adhérer à l'Association des Petites Villes de France.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide

- D'approuver l'adhésion de la commune de Caderousse à l'APVF.
- De verser le montant de ladite cotisation à l'APVF pour l'année 2024.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 20 juin 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Le secrétaire de séance, Jean-Antoine ESPINOSA

